

Manuel VALLS
Député de l'Essonne – Mairie d'Evry

Tribune Libre – 7 juin 2004

Après le drame d'Evry, l'odieuse quiétude des balles

Au cours des dernières années, la sécurité est devenue un champ prioritaire de l'action publique. Pourtant, **alors même qu'il contribue à lui seul au développement d'une grande partie de la criminalité, le trafic d'armes semble être le grand oublié des politiques de sécurité.**

Aujourd'hui, il y a urgence à démanteler les réseaux de vente, à confisquer les armements toujours plus nombreux des délinquants, qui procurent un sentiment de puissance et de supériorité, qui donnent le droit de laisser ou de prendre la vie, qui autorisent à disposer par la peur du contrôle sur les plus faibles.

Sans une action résolue dans ce domaine, comme dans la prévention, la lutte contre l'insécurité ne peut être à long terme qu'une cruelle illusion.

Les conflits régionaux qui opposent souvent des Etats affaiblis à des milices ou des organisations para-étatiques, intégrées à leur manière à la mondialisation par l'intermédiaire de commerces « pluriangulaires », nourrissent le développement de trafics très organisés qui fournissent aussi bien les zones à conflit que la délinquance internationale.

Les victimes de cette coalition de la mort sont les peuples des pays touchés par les conflits qui se développent dans l'indifférence du Nord et indirectement, les peuples des pays tiers dont les marchés sont la variable d'ajustement de réseaux sans scrupules.

La France, face à cette situation qui menace nos quartiers, qui alimente l'ensemble de la chaîne délinquante, du voyou isolé au grand réseau criminel, se doit de réagir.

La tragédie de Nanterre a permis de prendre conscience des dangers créés par la prolifération des armes légères. Daniel VAILLANT avait alors pris la décision de créer au sein de la police judiciaire, un **office central pour la répression du trafic d'armes enfin détaché de la division anti-terroriste**. Pourtant, faute de moyens, notre pays continue d'avoir du mal à agir contre les trafiquants d'armes.

Cette lutte ne fait l'objet d'aucun travail de recherche particulier, elle reste peu structurée car non prioritaire. Les textes législatifs ne sont pas

appliqués et les logiques départementales l'emportent sur la cohérence nationale. La lutte contre le trafic d'armes doit avoir ses méthodes et ses résultats pour dépasser le stade actuel : celui des prises fortuites qui interviennent parfois lors de l'arrestation des délinquants de tous ordres.

Ce fait témoigne des limites de l'orientation donnée par l'Etat à l'action des forces de sécurité. Celles-ci travaillent à pénaliser les actes criminels et non à les empêcher, elles réagissent aux événements et peinent à les anticiper.

Cet état n'est pourtant pas une exception française. C'est pour cette raison que, si un renforcement de l'action de notre pays est nécessaire pour nos quartiers, elle n'est en tout cas pas suffisante.

Les avancées les plus significatives seront obtenues grâce à la mise en place de dispositifs internationaux comme l'a démontré la conférence des Nations Unies sur les armes légères de juillet 2001.

Notre pays doit donc être au cœur d'une initiative pour permettre l'application du programme adopté lors de cette conférence et proposer la mise en place de coopérations policières au sein de l'Union Européenne pour démanteler les réseaux trafiquants.

Cette bataille, comme beaucoup d'autres, se gagnera par la conjugaison réussie d'un volontarisme intérieur et de la solidité des coopérations internationales.

Il serait dangereux pour les nations, concentrées sur la lutte contre le terrorisme, d'assister, passives, à l'armement des populations civiles. Le trafic d'armes, cette plaie à la cicatrisation coûteuse doit être traquée.

Elle renforce les difficultés des pays du Sud confrontés à la guerre, elle alimente la délinquance sur toute la surface du globe, elle est le fournisseur essentiel de tous les trafics internationaux.

Alors qu'à Evry, une jeune femme a été, il y a quelques jours, la victime d'une nouvelle balle perdue, tirée par un adolescent en possession d'une arme à fort calibre, notre pays doit prendre conscience de l'importance de la lutte contre le développement illicite de l'armement civil.

En renforçant l'office de répression des armes, en centralisant les données et les méthodes de démantèlement, en recherchant systématiquement les possesseurs sans permis, en construisant des coopérations policières européennes et internationales, la France doit tout mettre en œuvre pour abattre ce terrible fléau. Ce fléau qui depuis trop longtemps trompe la vigilance et la lucidité de la communauté internationale, ce fléau qui tue silencieusement et progresse tranquillement.

Aujourd'hui, il y a probablement dans notre pays, entre 15 et 25 millions d'armes détenues légalement ou illégalement. Agir contre le trafic d'armes, c'est le meilleur service à rendre à la sécurité de nos concitoyens.